

Association Réfléchissons à l'Usage du Numérique et des Écrans
RUNE-Genève
077 461 63 84
contact@rune-geneve.ch
<https://rune-geneve.ch/>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Grand Conseil a soutenu notre pétition vendredi dernier, le 18 mars, à une large majorité de 60 voix contre 21 !

Et le RD 1407-A a été renvoyé au Conseil d'État.

Genève, le 21 mars 2022

Notre pétition, soutenue par l'Association des logopédistes indépendants genevois (ALIGE), le SSP-Genève, section enseignement et la coopérative itopie,

**« Numérique à l'école primaire : le coup de tablette magique ?
Demande de moratoire au sujet du projet du DIP – État de Genève
de formation par le numérique à l'école primaire »**

a reçu un large soutien auprès du Grand Conseil vendredi dernier, récoltant 60 voix « pour », et 21 « contre », suivant ainsi l'avis de la Commission des pétitions qui avait soutenu la pétition avec 10 voix « pour » et 1 voix « contre ».

L'association RENE-Genève, *Réfléchissons à l'Usage du Numérique et des Écrans*, questionne le projet du DIP de l'Etat de Genève de formation par le numérique à l'école primaire.

Le besoin est-il avéré ? Les bénéfices sont-ils supérieurs aux coûts et aux risques en tenant compte des aspects pédagogiques, sanitaires, économiques, écologiques, éthiques et de la protection des données ?

Le Parlement n'a pas suivi les recommandations de la Commission de l'Enseignement (RD 1407-A) de prendre acte du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le programme numérique à l'école - RD 1407, un rapport soutenu en Commission par seulement 6 commissaires sur 15 (9 abstentions). C'est par un vote serré que le RD 1407-A a été renvoyé au Conseil d'État par 34 « oui » et 31 « non ».

L'association « Réfléchissons à l'usage du numérique et des écrans – RENE-Genève », née le 5 juillet 2021, constituée de professionnel·le·s (enseignant·e·s, logopédistes, ergothérapeutes, orthoptistes, médecins, ingénieurs, informaticien·ne·s...), et de parents d'élèves, se réjouit de ces derniers résultats. A l'heure où les problématiques liées à l'attention et à la surexposition des enfants aux écrans émergent dans le débat public, ces derniers démontrent en effet que la question de l'introduction par le numérique à l'école primaire nécessite une réflexion approfondie, loin des diktats de l'industrie du numérique ou de la crainte de « manquer le virage numérique ».

L'école a pour mission de former des élèves à l'acquisition de compétences fondamentales comme la lecture, l'écriture ou les mathématiques, ainsi que de favoriser la créativité et les compétences sociales.

De passage en Suisse en janvier dernier, Andreas Schleicher, directeur de la Direction de l'éducation et des compétences pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'organisme responsable des études PISA qui comparent et mesurent les performances des systèmes éducatifs dans près de 80 pays, a expliqué que « les résultats d'apprentissage pour les jeunes de quinze ans fréquemment exposés à la technologie en classe sont négatifs » : procéder à des simulations digitales en classe, faire ses devoirs sur l'ordinateur de l'école ou poster son travail sur son site, utiliser des applications et des messageries, toutes ces tâches auraient une mauvaise influence sur l'apprentissage.

Selon le directeur, « l'acquisition par chaque enfant de compétences de base en compréhension de l'écrit et en mathématiques semble bien plus utile pour améliorer l'égalité des chances dans notre monde numérique que l'élargissement ou la subvention de l'accès aux appareils et services de haute technologie ».

Pour rappel, l'association RUNE-Genève soutient l'accompagnement au numérique et l'éducation au numérique à un âge adapté.

L'accompagnement au numérique à l'école primaire devrait être au centre du programme mis en place par le DIP et ne nécessite aucun équipement. Les tableaux blancs interactifs installés dans les classes dès la 1P dans les nouvelles écoles ou au bon vouloir des communes, et la mise à disposition de tablettes dès la 1P (lot de 4 tablettes par classe) questionnent.

L'éducation au numérique peut se faire sans aucun matériel numérique spécifique jusqu'en 6P, et l'éducation aux médias, comme le travail de recherche, l'initiation au travail sur les sources et sur les droits d'auteur, peuvent se faire avec des ordinateurs portables mis à disposition dans les établissements.

L'association RUNE-Genève base ses observations et ses interrogations sur des arguments provenant d'études scientifiques. Les informations communiquées sont également étayées par la pratique professionnelle de certains de ses membres ou des témoignages de parents d'élèves. **La pluridisciplinarité des membres de RUNE-Genève permet de porter un regard croisé et non sectoriel sur la thématique complexe du numérique.**

En toute cohérence avec notre pétition, RUNE-Genève appelle depuis l'automne 2021 les Député-e-s du Grand Conseil :

- à valider en Assemblée le soutien des Député-e-s de la Commission des pétitions à notre demande de moratoire – P 2119 ;
- à renvoyer le Rapport sur le programme numérique à l'école – RD 1407 au Conseil d'État ;
- à refuser le projet de loi – PL 13011 du fait qu'il inclut des aspects concernant le financement de matériel pour enseigner par le numérique à l'école primaire ;
- à demander au Conseil d'État un rapport détaillé sur la situation actuelle du numérique à l'école primaire ;
- de mettre en place une politique publique de prévention des risques liés à la surexposition aux écrans ;
- de renforcer l'acquisition de la lecture et de l'écriture pour favoriser une bonne insertion sociale et de garantir une école publique de qualité axée sur les interactions sociales des élèves, favorisant les liens avec la société et la nature ;
- de choisir des solutions informatiques locales garantissant la protection des données.

Annexe - Éléments de contexte

Avant même l'introduction du programme numérique à l'école – RD 1407, l'association RUNE-Genève a observé que l'enseignement par le numérique était déjà présent dans certaines classes à l'école primaire. « Le DIP déclare posséder aujourd'hui 900 tablettes en prêt pour les enseignants, avec un maximum de quatre tablettes par classe. Et 900 autres « destinées au soutien de divers projets pédagogiques soumis à des procédures de sélection, d'évaluation et de restitution étroitement calibrées et renouvelables ou pas après un an. » Le prêt est centralisé et géré par le Service Ecole-médias. Quant aux tableaux blancs interactifs (TBI), 688 sont actuellement déployés dans les écoles primaires sur un total d'environ 1800 classes. »¹ Dans les classes des écoles primaires possédant un TBI, le wif-fi peut être actionné par l'ordinateur de l'enseignant-e. Parmi diverses situations relatées par des parents, nous relevons par exemple celle d'élèves devant faire la moitié de leurs devoirs en ligne, (une classe de 6P et deux de 4P).

Certains parents se plaignent de recevoir des injonctions contradictoires, des recommandations les incitant à éviter d'exposer leurs enfants aux écrans, tandis que l'école les utilise. D'autres parents vigilants évitent l'usage d'écrans et sont opposés par leur utilisation à l'école dès les petites classes. L'école devient ainsi un nouveau lieu d'exposition aux écrans et valorise leurs usages. Par ailleurs, aucune communication sur l'introduction des TBI et usages de tablettes (ponctuelles) dans les classes n'a été faite aux parents.

Au vu de ces éléments, l'association RUNE-Genève a communiqué que l'enseignement par le numérique est déjà une réalité pour certains élèves de l'école primaire, alors que le programme numérique à l'école présenté dans le Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil – RD 1407 n'a pas encore été initié.

RUNE-Genève a ainsi interrogé : qu'est-ce qui a justifié l'introduction des TBI dans les classes (dès la 1P) ? Le besoin est-il avéré ? Le besoin de proposer des tablettes numériques aux enseignants pour réaliser des activités avec les enfants est-il avéré (dès la 1P) ? Quels sont les objectifs qu'ils doivent permettre d'atteindre ? Des indicateurs clairs ont-ils été établis ? L'atteinte des objectifs est-elle mesurée ? Combien de temps par jour les enseignant-e-s peuvent-ils utiliser le TBI et / ou réaliser des activités sur tablette ? Ont-ils le droit de demander aux élèves de faire des devoirs en ligne ? Les parents ont-ils été informés de l'introduction de ces nouveaux outils numériques dans les classes et des modalités d'utilisation ?

RUNE-Genève questionne également le DIP sur ses choix technologiques actuels pour l'équipement informatique des écoles, qui s'orientent vers des solutions fournies par des entreprises étrangères disposant d'une position dominante sur le secteur et pratiquant une collecte massive de données personnelles : tablettes iPad d'Apple, logiciel Office 365 de Microsoft, comptes de messagerie Gmail, Drive et plateforme en ligne de Google.

Les problématiques actuelles concernant le développement de l'enfant méritent que l'État y porte toute son attention. Elles touchent déjà les enfants en âge pré-scolaire. Parmi les causes multifactorielles des problèmes de développement figure la surexposition aux écrans. D'autre part, l'acquisition des savoirs primordiaux dont la maîtrise du français est essentielle à leur insertion

¹ Boissonnas Léonard, L'enseignement par le numérique au primaire est déjà une réalité, 20 minutes, 13 octobre.

<https://www.20min.ch/fr/story/lenseignement-par-le-numerique-au-primaire-est-deja-une-realite-335152918695>

sociale, d'autant que « la société numérique exige des élèves encore plus de compétences fondamentales² ». La priorité n'est donc pas d'équiper les écoles primaires en outils numériques.

Pour soutenir cette position, l'association RUNE-Genève, s'appuie sur :

- Des études et observations qui montrent un lien entre des troubles du développement et la surexposition aux écrans ;
- Les besoins au niveau de la prise en charge que ce soit en logopédie, ergothérapie ou pour l'accompagnement d'élèves à besoins particuliers, qui augmentent à Genève comme dans d'autres cantons, et nécessitent ainsi plus de moyens ;
- Le fait que la société numérique exige des élèves encore plus de compétences fondamentales, en lecture en particulier, alors que les résultats de PISA 2018 ont révélé que la Suisse se situe dans la moyenne de l'OCDE contrairement à ses très bons résultats en mathématiques³ ;
- Les résultats de l'enquête PISA, qui révèlent que les pays qui ont consenti d'importants investissements dans les TIC dans le domaine de l'éducation n'ont enregistré aucune amélioration notable des résultats de leurs élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences.⁴

Pour appuyer ces éléments, citons ici plusieurs sources :

- La pratique quotidienne avec les enfants des logopédistes de l'ALIGE montre clairement, depuis 10 ans, une augmentation des demandes de bilans logopédiques pour les enfants entre 0 et 4 ans (âge préscolaire), alors que les demandes de prise en charge pour les autres classes d'âges restent stables (données statistiques du CEPITL⁵). L'attente pour une prise en charge en logopédie ou en ergothérapie à Genève est en moyenne de 9 mois.
- À Genève, comme dans d'autres cantons, le nombre d'élèves à besoins particuliers augmente, et la cause démographique n'est pas seule en jeu. Comme le révèle « Le Temps » du 27 août 2021, cette rentrée, quelque 2127 jeunes devront être suivis à l'Office médico-pédagogique (OMP) pour des troubles du comportement, du langage ou encore du spectre autistique, que ce soit par le biais d'un soutien en restant dans l'enseignement régulier ou en basculant dans l'enseignement spécialisé.⁶
- Michel Desmurget, docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'Inserm explique dans son ouvrage au titre provocateur, « La fabrique du crétin digital », que l'exposition aux écrans n'est pas étrangère aux problèmes de développement chez les enfants : « Les premières années d'existence sont fondamentales en matière d'apprentissage et de maturation cérébrale. [...] Ce qui est alors « raté », parce que les écrans privent l'enfant d'un certain nombre de stimulations et expériences essentielles, se révèle très difficile à rattraper. C'est d'autant plus dommage que les

² Schleicher, A. pp 1-2). Avant-propos. Dans: OCDE. « Connectés pour apprendre? Les élèves et les nouvelles technologies: Principaux résultats ». Paris. 2015. <https://www.oecd.org/fr/education/scolaire/Connectes-pour-apprendre-les-eleves-et-les-nouvelles-technologies-principaux-resultats.pdf>

³ Confédération suisse. Publication des résultats PISA 2018. <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77352.html>

⁴ LaRevueDurable. MiniDossier Numérique à l'école, LaRevueDurable n°66, printemps-été 2021, pp. 62-68.

⁵ ALIGE. Position de l'Association des Logopédistes Indépendants du canton de Genève le 13.09.2021 à la Commission des pétitions. « L'ALIGE soutient la pétition soumise au Grand Conseil le 3 mai 2021 demandant un moratoire au sujet du projet du DIP de formation par le numérique à l'école. »

⁶ Revello Sylvia, « A Genève, l'enseignement spécialisé préoccupe les syndicats », Le Temps, 27 août 2021. <https://www.letemps.ch/suisse/geneve-lenseignement-specialise-preoccupe-syndicats>

(in)aptitudes numériques, elles, se compensent sans problème à tout âge. [...] N'importe quel adulte ou adolescent normalement constitué est capable d'apprendre rapidement à utiliser réseaux sociaux, logiciels bureautiques, sites marchands, plate-formes de téléchargement, tablettes tactiles, smartphones, cyber-clouds [...] Ce n'est pas le cas pour les savoirs primordiaux de l'enfance. En effet, ce qui ne s'est pas mis en place durant les âges précoces du développement en termes de langage, de coordination motrice, de prérequis mathématiques, d'habitus sociaux, de gestion émotionnelle, etc., s'avère de plus en plus coûteux à acquérir au fur et à mesure que le temps passe.⁷ Ainsi, l'excès de temps d'écran nuit au développement de l'enfant, entraîne des retards psychomoteurs et a des impacts négatifs sur l'attention, la concentration, la mémoire et le langage et les facultés cognitives.

- Andreas Schleicher, responsable à la Direction de l'éducation et des compétences à l'OCDE, à Paris, soutient que « la société numérique exige des élèves encore plus de compétences fondamentales, en lecture en particulier, afin de pouvoir mieux maîtriser l'ensemble des bouleversements qu'entraîne la société numérique ».⁸

Autre constat « [...], les nouvelles technologies ne sont pas d'un grand secours pour combler les écarts de compétences entre élèves favorisés et défavorisés. En un mot, le fait de garantir l'acquisition par chaque enfant d'un niveau de compétences de base en compréhension de l'écrit et en mathématiques semble bien plus utile pour améliorer l'égalité des chances dans notre monde numérique que l'élargissement ou la subvention de l'accès aux appareils et services de haute technologie. ».

Andreas Schleicher avertit : « le développement d'une compréhension conceptuelle et d'une réflexion approfondie requiert des interactions intensives entre enseignants et élèves – un engagement humain précieux duquel la technologie peut parfois nous détourner⁹ ».

Pour toutes ces raisons, RUNE-Genève demande également aux Députés et à l'État :

- **de mettre en place une politique publique de prévention des risques liés à la surexposition aux écrans ;**
- **de renforcer l'acquisition de la lecture et de l'écriture pour favoriser une bonne insertion sociale et de garantir une école publique de qualité axée sur les interactions sociales des élèves, favorisant les liens avec la société et la nature ;**
- **de choisir des solutions informatiques locales garantissant la protection des données.**

RUNE-Genève soutient aussi :

- **l'accompagnement au numérique** des élèves dès la 1P – sensibilisation aux risques pour la santé de la surexposition aux écrans, au cyberharcèlement, à la protection des données, etc. ;

⁷ Desmurget Michel, « La fabrique du crétin digital ». Les dangers des écrans pour nos enfants. Paris, Seuil, 2019, page 189.

⁸ LaRevueDurable. MiniDossier Numérique à l'école, LaRevueDurable n°66, printemps-été 2021, pp. 62-68.

⁹ Schleicher, A. pp 1-2). Avant-propos. Dans: OCDE. « Connectés pour apprendre? Les élèves et les nouvelles technologies: Principaux résultats ». Paris. 2015. <https://www.oecd.org/fr/education/scolaire/Connectes-pour-apprendre-les-eleves-et-les-nouvelles-technologies-principaux-resultats.pdf>

- **l'éducation aux médias** dès la 7P par le biais de projets créatifs ponctuels permettant de développer un regard critique sur les sources d'information et pouvant nécessiter l'utilisation temporaire d'outils numériques (ordinateurs portables) ;
- **l'enseignement au numérique** : bureautique et langage informatique dès le Cycle d'orientation (avec des outils numériques).

Association Réfléchissons à l'Usage du Numérique et des Écrans
RUNE-Genève